



Communiqué du 29/01/2013

**Abrogation du
décret sur les
rythmes scolaires !
Abandon du projet
de loi sur l'école !
Grève nationale
le 12 février !**

Mardi 12 février 2013

**Grève nationale d'avertissement
Pour l'abrogation du décret sur les
rythmes scolaires ! Pour l'abandon
du projet de loi sur l'école !**

La FNEC FP FO est partie prenante de l'appel des fédérations de l'Education nationale à la grève le 12 février. La proposition de Force Ouvrière et de la CGT d'une grève nationale pour l'abandon du projet de loi et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, reprise notamment par SUD, a été rejetée par les responsables de la FSU dans la réunion des fédérations. Pour leur part, l'UNSA et la CFDT ont fait savoir que ces revendications n'étaient pas les leurs.

Chacun prend ses responsabilités.

Au moment où le rejet du décret sur les rythmes scolaires à Paris et en province est massif de la part de tous les personnels du premier degré, au moment où tous les aspects de la loi de territorialisation de l'école de monsieur Peillon sont rejetés aussi bien dans le premier degré que dans le second degré et alors que le ministre est sourd aux grèves, rassemblements, délégations et manifestations qui se sont déroulés la semaine dernière en appui aux milliers et milliers de pétitions et motions, c'est maintenant qu'il faut la grève unie sur des revendications claires, celles des personnels, pour faire reculer le ministre.

- Nous ne voulons pas de l'école du socle de compétences,
- Nous ne voulons pas des services partagés école-collège,
- Nous ne voulons pas travailler dans les écoles le mercredi matin,
- Nous ne voulons pas de la régionalisation de la formation professionnelle,
- Nous ne voulons pas de l'abandon aux régions de l'orientation scolaire,
- Nous ne voulons pas des contrats tripartites Etat-collectivités-établissement imposés aux lycées et collèges,
- Nous ne voulons pas de la double tutelle Etat - collectivités sur nos missions et conditions de travail,
- Nous voulons rester fonctionnaires d'Etat.

Voilà ce que veulent les personnels, voilà ce qu'ils disent, voilà ce qu'ils veulent que leurs organisations expriment, voilà ce que le ministre pour l'instant refuse d'entendre.

C'est le ministre qui prend la responsabilité du conflit et personne ne pourra masquer les responsabilités de chacun.

Samedi dernier, le ministre a publié son décret sur les rythmes scolaires.

Il n'est plus temps d'hésiter, il n'est plus temps de s'abstenir, Force ouvrière prend ses responsabilités

La FNEC FP FO appelle ses sections et syndicats et leurs adhérents à multiplier les réunions d'information, à convoquer les assemblées générales dans les écoles, les lycées, les collèges, les lycées professionnels et les services pour préparer la grève unie sur les revendications.

La FNEC FP FO appelle à prendre toutes les initiatives de réunions intersyndicales à tous les niveaux, établissements localités, départements académies pour organiser la grève sans aucune exclusive sur les revendications définies par la réunion des fédérations syndicales du 28 janvier.

**Abrogation du décret sur les rythmes scolaires !
Abandon du projet de loi sur l'école !
Grève nationale le 12 février !**

Montreuil, le 29 janvier 2013